

## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 2 juillet 2007

### PRESENTS :

MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;  
Philippe MIGNON – Luc MERTENS – Anne-Marie MAILLEUX-LOUETTE, Pierre LANDRAIN : Echevins ;  
André DEMOULIN - Brigitte TROOSTERS-CORBION - Luc GAUTHIER – Marie-Claire NOËL-TONNON - Guy MICLOTTE - Oswalda RICHIR-ROSSEEL - Serge DENIS – Natacha VERSTRAETEN – Bérangère AUBECQ - David FRITS - Jean-Luc GUILMOT - Caroline de VILLENFAGNE de SORINNES-du PARC LOCMARIA du PARC – Fabienne van der STRATEN WAILLET-VELGE – Patrick LAMBERT : Conseillers communaux ;  
Bernard ANDRE : Secrétaire Communal.

Excusés : Thérèse DE BAETS-FERRIERE - Jacques BREDAEL : Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 20 heures 10 minutes.

### Procès-verbal de la séance du 4 juin 2007

Mme Troosters émet une remarque à propos des deux points présentés en urgence. En effet, elle s'étonne de trouver mention de deux points passés en urgence (compte de la fabrique d'église de Gistoux et compte de l'église protestante), alors qu'elle ne se souvient pas que l'on ait voté d'une part l'urgence pour ces points et ensuite les points eux-mêmes.

Mme Troosters signale que le problème soulevé ne concerne pas les points votés mais bien la procédure. Quelques conseillers communaux répondent toutefois qu'il a été débattu de ces points et que vote, il y a eu. Le Conseil conclut en soulignant que, désormais, un vote serait demandé pour l'urgence, les points de l'urgence étant ensuite votés. Etant donné que, pour Mme Troosters, les points votés en urgence ne l'ont pas été, elle vote non sur ce procès-verbal de la séance du 4 juin 2007. Mme Aubecq s'abstient au vote étant donné qu'elle était absente et excusée lors de cette séance du 4 juin 2007. Le procès-verbal de cette séance du 4 juin 2007 sera approuvé à la fin de la présente séance.

### Communications

Le secrétaire communal donne connaissance d'arrêtés du Collège provincial du 7 juin 2007 approuvant les délibérations du conseil communal du 30 avril 2007 établissant, pour l'exercice 2007, 1900 centimes additionnels au précompte immobilier, une taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques de 7%, ainsi que, pour les exercices 2007 à 2012, diverses taxes et redevances.

Diverses communications sont émises :

- Mme Louette fait une communication relative à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » :

« Dans le cadre des projets « Eté solidaire », nous sommes assurés d'obtenir un subside pour la rémunération de neuf étudiants pendant deux semaines. Cette activité se déroulera les deux premières semaines du mois d'août. Le projet consiste à relier par une voie sécurisée les étangs d'Inchebroux au centre sportif du Ronvau. Des sentiers existent déjà, ils seront remis en état. L'installation d'un passage sécurisé est prévue devant la source avenue du Ronvau. Ceci devrait permettre aux enfants et aux usagers lents de se rendre au centre sportif à pied ou vélo en toute sécurité. »

- Mme Louette fait une communication relative au permis de location :  
« Depuis le 1er octobre 1998, un permis de location est exigé pour certains types de logements : ceux-ci doivent répondre à des critères minimaux de qualité : salubrité, superficie habitable, nombre de pièces et inviolabilité du domicile. Il s'agit de petits logements individuels, de vingt-huit mètres carré et moins, de logements collectifs, même les kots s'ils ne sont pas résidence principale. Ces logements, avant d'être mis en location, doivent être visités par un contrôleur agréé par la Région Wallonne. Jusqu'à présent, dans notre commune, seuls deux permis de location ont été demandés et accordés alors qu'un certain nombre de logements seraient susceptibles d'en solliciter. Il est conseillé aux communes de choisir parmi leur personnel un fonctionnaire ayant une qualification technique en matière de bâtiment et de construction, pour qui il sera demandé un agrément du Ministre. La commune de Chaumont-Gistoux entreprend la démarche d'agrément pour un enquêteur - contrôleur communal agréé. Une procédure est également mise en place afin de pouvoir localiser, dès l'inscription d'un nouvel habitant, des logements où un permis de location doit être demandé. Ce contrôleur effectue une visite de contrôle et établit un rapport qui est porté à la connaissance de la commune, de la DGATLP et du bailleur. Ce contrôleur a le droit de dresser procès-verbal.

Le permis sera délivré dans les quinze jours après dépôt de l'attestation de conformité. »

- Mme Verstraeten signale que la commune a obtenu des subsides de l'ONE pour la MCAE (Maison communale d'accueil de l'enfance) couvrant des frais de fonctionnement. Elle signale également que la salle du complexe sportif disposera bientôt d'un nouveau revêtement et invite les futurs utilisateurs à en prendre soin. Divers courriers seront transmis pour le souligner.

- M. Gauthier signale que, lors de la récente assemblée générale de l'IBW, il a été déclaré que le coût de gestion des déchets (enlèvement des déchets et traitement de ceux-ci) allait augmenter considérablement. L'IBW rencontrera prochainement les Collèges communaux à ce propos.

## SEANCE PUBLIQUE

### **I. Affaires générales**

- **Tutelle sur les établissements subordonnés - Fabrique d'église St Martin de Dion-le-Val - Compte 2006 - Avis**

*Délibération*

- **ASBL Omnisports – Avenant au contrat de concession de gestion – Approbation**

M. Decorte signale que ce point est retiré de l'ordre du jour suite à une nouvelle position du Conseil d'administration de l'ASBL Omnisports.

### **II. Budget et finances**

- **Compte communal 2003 – Retrait des délibérations du Conseil communal des 30 juin 2005 et 29 janvier 2007 - Arrêt du compte communal pour l'exercice 2003**

MM. Troosters, Aubecq, Noël-Tonnon et Lambert s'abstiennent au vote sur ce point car ces conseillers se demandent si le compte 2003 qui sera transmis à la tutelle sera exact ou non ; ils se demandent également quelles suites y seront réservées.

*Délibération*

### **III. Instruction publique**

- **Projet d'établissement de l'école de Chaumont – Amendement.**

*Délibération*

### **IV. Personnel communal**

- **Statut administratif du personnel communal – Modifications – Approbation**

*Délibération*

- **Règlement horaire des prestations du personnel communal – Modifications – Approbation**

*Délibération*

- **Règlement de travail du personnel communal – Arrêt**

*Délibération*

### **V. Aménagement du territoire - Urbanisme**

- **PCA du centre de Dion-le-Mont – Adoption provisoire de l'avant-projet – Fixation du contenu du rapport des incidences environnementales à faire réaliser**

MM. Lebon et Agneessens effectuent une présentation de l'avant projet de PCA du centre de Dion-le-Mont. M. Gauthier émet une remarque à propos de l'intitulé de ce point dans l'ordre du jour (fixation du contenu du rapport des incidences environnementales à faire réaliser).

*Délibération*

- **CCATM – Règlement d'ordre intérieur - Arrêt**

*Délibération*

### **VI. Service technique - Travaux**

- **Aménagement de sécurité rue de l'Eglise et rue de Chastre - Approbation du décompte final**

*Délibération*

### **Questions – Réponses**

Aucune question n'est émise par les conseillers communaux.

### **POINT EN URGENCE**

- **Fiscalité communale – Taxe sur la construction et l'aménagement de bâtiments – Décision de recours auprès du Gouvernement wallon – Ratification par le Conseil communal**

Mme Noël-Tonnon vote non sur ce point étant donné qu'elle est opposée à une taxe sur la construction et l'aménagement de bâtiments.

*Délibération*

### **SEANCE A HUIS CLOS**

#### **I. Aménagement du territoire – Urbanisme**

- **CCATM – Arrêt de la composition de la CCATM**

Une suspension de séance est demandée afin de débattre des délégués du Groupe Union communale du Conseil communal et choisis par celui-ci.

MM. Troosters-Corbion et Gauthier s'abstiennent au vote sur ce point.

*Délibération*

#### **II. Personnel communal**

- **Demandes de congés pour convenances personnelles – Actualisation des dossiers**

*Délibération*

#### **III. Instruction publique**

- **Remplacements d'enseignantes en congé de maladie – Ratifications**

*Délibération*

### **POINT EN URGENCE**

- **Affaires générales – Habitation Moderne – Désignation de deux conseillers communaux aux postes d'administrateurs au Conseil d'administration**

*Délibération*

#### **Procès-verbal de la séance du 4 juin 2007**

Par 17 oui, 1 non (Mme Troosters, attendu que les deux points en urgence n'ont, selon elle, pas été votés) et 1 abstention (Mme Aubecq absente lors de cette séance du 4 juin 2007), le Conseil approuve le procès-verbal de la séance susdite.

La séance est levée à 22h20.

Le Secrétaire,  
B. ANDRE

Le Président,  
L. DECORTE